



## AVIS PUBLIC

### À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES :

Que pour l'année 2021, les séances ordinaires du conseil se tiendront le 2<sup>e</sup> lundi du mois, sauf pour les mois suivants : janvier (la séance se tiendra le 3<sup>e</sup> lundi du mois), octobre (la séance se tiendra le 1<sup>er</sup> lundi du mois) et novembre (la séance se tiendra le 4<sup>e</sup> lundi du mois).

Les séances débuteront à 19 h 30, et auront lieu à la salle du conseil « J.-Anthime-Lalande » sise au 2112, chemin du Tour-du-Lac, Nominique, sauf avis contraire dans l'éventualité où les consignes sanitaires en vigueur du gouvernement du Québec ne permettent pas la tenue des séances du conseil à cet endroit, les séances auront lieu à la salle J.-Adolphe-Ardouin, située au 2114, chemin du Tour-du-Lac, Nominique.

Le projet d'ordre du jour de la rencontre est disponible à l'entrée de la salle et sur le site Internet de la Municipalité.

Voici le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021 :

|              |              |
|--------------|--------------|
| 18 janvier   | 8 février    |
| 8 mars       | 12 avril     |
| 10 mai       | 14 juin      |
| 12 juillet   | 9 août       |
| 13 septembre | 4 octobre    |
| 22 novembre  | 13 décembre. |

Donné à Nominique, ce 15 décembre 2020.

François St-Amour, ing.  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François St-Amour, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Nominique, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité, le 15 décembre 2020, entre 8 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce quinzième jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt (15 décembre 2020).